

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Nkembo : un homme poignardé à mort dans un salon de coiffure

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

COMME un pied de nez au dossier de L'Union relatif à l'insécurité et paru vendredi 20 janvier 2023, un nouveau meurtre vient d'être enregistré à Libreville.

En effet, dans l'après-midi de samedi 21 janvier 2023, au quartier Nkembo, dans le 2e arrondissement de Libreville, sur la bretelle de la pharmacie qui mène à Atong-Abè, un homme de nationalité nigériane a reçu deux coups de couteau mortels en pleine poitrine, alors qu'il était assis dans un salon de coiffure. C'est un jeune homme du quartier, Jean-Baptiste Nzoghe, alias "Jordan" qui est l'auteur de cet acte odieux. Ce dernier après son forfait a pris la fuite. Mais, il a été rattrapé quelques heures après par les populations, dans les dédales du quartier. Le meurtrier présumé

a été remis aux mains des forces de police.

Selon plusieurs témoins qui ont assisté à la scène, Jordan qui habite juste en face du salon de coiffure où s'est déroulé le drame, est une véritable menace pour le quartier. Ce jeune homme d'une vingtaine d'années, grand consommateur de stupéfiants, rapporte une voisine, aurait déjà été interpellé à plusieurs reprises, pour des menaces et des agressions au couteau aussi bien contre les membres de sa famille, et des paisibles citoyens. " Mais chaque fois, il recouvre la liberté ", déplore l'un d'eux.

C'est ainsi que samedi autour de 15 heures, le jeune homme aurait eu un accrochage avec sa victime dans le quartier. " Nous ne savons pas exactement quel était le motif de leur dispute. On s'est juste aperçu qu'il a arraché les babouches que le Nigérian portait, puis il est rentré chez lui ", explique un témoin. Après cette dispute avec le jeune homme, la

victime, pieds nus est allée s'asseoir dans le salon de coiffure tenu par un de ses compatriotes, situé en face du domicile de Jordan.

Quelques minutes plus tard, le jeune homme va apparaître dans le salon de coiffure armé d'un long couteau, qu'il va violemment planter à deux reprises dans la poitrine du Nigérian. Une scène surréaliste et macabre qui va plonger les témoins parmi lesquels de jeunes enfants venus se faire coiffer dans le salon, dans la stupeur.

Après son acte, le meurtrier présumé, sans être inquiet, sort

tranquillement du salon avec son couteau à la main et prendre la poudre d'escampette. Pendant ce temps, la victime était en train d'agoniser. D'ailleurs, les secours pour le conduire dans une structure hospitalière étaient inutiles puisqu'il va rendre l'âme sur les lieux de son agression quelques minutes plus tard.

Recherché par les populations et les forces de sécurité, Jordan est vite rattrapé par des badauds quelques heures après son forfait. Il sera d'abord molesté avant d'être remis aux mains des forces de sécurité.



Photo: AEE

Le corps de la victime transporté par un corbillard vers une maison des pompes funèbres.

Koula-Moutou : un élève décède pendant le cours d'EPS

D.M
Koula-Moutou/Gabon

SAUREL Darly Ngongo, élève de 19 ans en classe de 4e au lycée d'État Jean-Stanislas-Migolet de Koula-Moutou, dans la province de l'Ogooué-Lolo, est décédé le 19 janvier dernier en plein cours d'éducation physique et sportive (EPS).

En effet, ce jour-là, comme à l'accoutumée, l'élève disparu, son enseignant et ses condisciples se sont rendus au lieu habituel de leurs séances, situé sur l'axe Lycée d'État de Koula-Moutou-École Bakélé. Pendant les séances, le jeune homme s'écroule et commence à se plaindre d'étouffement. Aussitôt, ses camarades de classe et de son enseignant se rendent à son chevet pour comprendre ce qui se passait. Compte tenu de la persistance de son état de santé, un transport est réquisitionné pour son transfert vers l'hôpital Paul-Moukambi pour sa prise en charge. Malheureusement, Saurel



Photo: D.M

L'élève Saurel Darly Ngongo, de son vivant.

Darly Ngongo ne tiendra pas le coup. L'élève rendra l'âme à l'arrivée aux urgences de la structure hospitalière. Le proviseur du lycée d'État Jean-Stanislas-Migolet et l'ensemble de la délégation d'académie provinciale, informés de la triste nouvelle, se rendent à leur tour à l'hôpital pour s'enquérir de la situation. Selon les informations qui leur ont été fournies par le personnel médical, l'élève serait mort des suites d'un arrêt cardiaque. Une nouvelle qui a attristé tout le corps enseignant et l'ensemble des élèves du lycée qui ne comprennent pas ce qui a bien pu se passer pour que leur collègue perde la vie aussi brutalement. Lui qui ne présentait aucun antécédent de santé.



COMMUNIQUE RELATIF AU PAIEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES

A l'occasion de la nouvelle année, **Ascoma Gabon** vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023 et souhaite rappeler à l'ensemble de ses clients, que la prise d'effet d'un contrat d'assurances est subordonnée au paiement de la prime par l'assuré **conformément à l'article 13 du Code CIMA**, qui régit l'assurance dans tous ses pays membres, dont le Gabon.

PAS DE PRIME PAYEE, PAS DE GARANTIE !

Nous invitons donc tous nos assurés qui n'auraient pas encore régularisé leur situation financière relative à leur couverture d'assurances, de bien vouloir le faire immédiatement, faute de quoi, ils s'exposent à une **non-indemnisation en cas de sinistre, et à une suspension des prestations médicales pour les contrats d'assurance maladie.**

Comptant sur votre bonne compréhension et votre confiance, **Ascoma Gabon** vous remercie.

Fait à Libreville, le 20 janvier 2023

